

Instruction sur la Stabilité, la Chasteté, la Pauvreté et l'Obéissance Dans la Congrégation de la Mission

*José Ignacio Fernández de Mendoza, C.M.
Vicaire Général*

L'Assemblée Générale de 1992 approuva le décret suivant : "Que le Supérieur Général mette en route l'élaboration d'une Instruction au sujet des voeux de la Congrégation de la Mission où soit traité, de manière spéciale, le voeu de Stabilité".

Permettez-moi de vous apporter une information sur la progression de l'Instruction, depuis son enfantement jusqu'à sa majorité.

Le 6 Octobre 1992, c'est-à-dire peu après la clôture de l'Assemblée Générale, le Supérieur Général nomma une commission chargée d'élaborer l'Instruction sur les voeux. La commission était composée des PP.: Léon Lauwerier, Miguel Pérez Flores, Hugh O'Donnell, John Prager, Benjamin Romo et moi-même, représentant la Curie Générale.

La commission se retrouva pour la première fois à la Curie Générale, du 21 février au 6 mars. Le résultat de cette rencontre fut une première rédaction de l'Instruction, répartie en neuf chapitres. Le schéma adopté, fondamentalement, sera maintenu jusqu'à la rédaction définitive.

La Commission chargée d'élaborer l'Instruction désigna, à son tour, une petite commission composée des PP.:Léon Lauwerier, Miguel Pérez Flores, et moi-même. D'un commun accord, nous décidions de nous retrouver à Salamanque, à partir du 14 octobre 1993. Le P. Léon Lauwerier étant malade, le P. Général étoffa la commission, en nommant le P. Jaime Corera.

La petite commission, composée désormais des PP. Léon Lauwerier Miguel Pérez Flores, Jaime Corera et moi-même, se retrouva donc à Salamanque, comme prévu, le 14 octobre 1993. Vu son état de santé, le P. Léon Lauwerier ne put y participer. Cette petite commission élaborera un nouveau texte, qui fut envoyé, depuis Rome, début novembre 1993, à tous les autres membres de la commission, pour qu'ils puissent formuler les remarques qu'ils auraient à faire.

Ces remarques reçues, la petite commission se retrouva à Rome, à partir du 8 décembre de cette même année 1993. Une fois rédigé le nouveau texte de l'Instruction, il fut envoyé à tous les Visiteurs, Vice-Visiteurs et leurs Conseils, afin qu'ils puissent, eux aussi, formuler les suggestions qu'ils auraient à faire.

Le 14 mai 1994, la commission plénière tint sa réunion, une fois de plus, à Rome, afin d'examiner les réponses des Visiteurs et des Vice-Visiteurs et leurs conseils. Du reste, elles furent nombreuses et diverses. Il y en eut qui demandaient quelque chose de semblable à une encyclopédie, où l'on trouverait toute sorte d'informations concernant les voeux en général. D'autres, par contre, souhaitaient une Instruction courte, où l'on rassemblerait uniquement tout ce qui touche aux voeux dans la Congrégation de la Mission. La plupart des Visiteurs et des Vice-Visiteurs souscrivaient et envoyaient des apports très valables. La commission en a tenu grandement compte.

Les travaux de la commission plénière eurent comme résultat une nouvelle rédaction du texte. Pour elle, cette rédaction devait être définitive.

En effet, la commission, peu avant de quitter Rome, remit le texte au Père Général pour que, revu en Conseil Général, il puisse l'approuver, s'il le jugeait bon. Le texte comportait sept chapitres dans l'ordre suivant : Jésus-Christ, règle de la Mission. Les voeux de la Congrégation de la Mission : aspects juridiques. Stabilité. Chasteté. Pauvreté. Obéissance. On ajouta, en annexe : Anthologie des textes de saint Vincent sur les Conseils Evangéliques et les voeux, formule et approbation des voeux, et une bibliographie.

Le texte reçu de la commission fut donc soumis par le Père Général aux délibérations du Conseil Général, le 12 avril 1994. Le Conseil Général fit de nombreuses remarques, aussi bien concernant la rédaction que le contenu de l'Instruction. Dès lors, le Père Général remit le texte rédigé par la commission au P. John Prager pour que, dans la mesure du possible, il y intègre les suggestions du Conseil Général et rédige de nouveau, chapitre par chapitre, l'Instruction.

Le travail du P. John Prager, du 9 avril au 19 mai 1995, fut le texte presque définitif, qui se présentait alors de la façon suivante : Titre : Instruction sur la Stabilité, la Chasteté, la Pauvreté, et l'Obéissance dans la Congrégation de la Mission. Index Général . Chapitre I : Jésus-Christ règle de la Mission. Chapitre II : Stabilité : fidélité dans l'évangélisation des Pauvres. Chapitre III : Chasteté : l'amour dans le célibat. Chapitre IV : Pauvreté : solidarité avec les pauvres. Chapitre V : Obéissance : discernement pour la mission. Chapitre VI : Bref historique des voeux dans la Congrégation de la Mission. Chapitre VI : Aspects canoniques des voeux dans la Congrégation de la Mission. Formule des voeux. Approbation de l'émission des voeux. Bibliographie. A la suite de chacun des cinq premiers chapitres, on a ajouté une anthologie de textes pour la méditation, pris dans les écrits de saint Vincent de Paul.

Les deux premières rédactions furent écrites en langue espagnole. Le texte définitif, rédigé en anglais, fut approuvé dans la séance du Conseil Général du 6 octobre 1995. Après que le Père Général eut écrit la lettre de présentation, il promulgua l'Instruction le 25 janvier 1996, en la fête de la Conversion de Saint Paul.

Les PP. Jaime Corera et Emile Toulemonde eurent à traduire, respectivement, le texte en espagnol et en français.

L'Instruction vit le jour dans Vincentiana le 24 février 1996. De ce numéro de janvier-février 1996 de Vincentiana, il fut tiré 4 170 exemplaires, dont le plus grand nombre fut envoyé aux Provinces.

Lieu et Contexte de l'Instruction

Le mot "instruire" vient du latin, "instruere", qui veut dire enseigner ou informer sur une affaire. De son côté, le substantif "instruction" se réfère à un ensemble de règles et d'enseignements sur telle matière précise, ou, simplement, à l'action d'enseigner.

La toute récente Instruction n'embrasse pas tout ce que l'on pourrait dire, aujourd'hui, sur la Stabilité, la Chasteté, la Pauvreté et l'Obéissance dans la Congrégation de la Mission, mais seulement ce qui est essentiel à une compréhension globale et suffisante des voeux pour le lecteur.

Les écrits de saint Vincent, les Constitutions, les Statuts et le Statut Fondamental de la Pauvreté sont toujours, en réalité, les documents de base auxquels tous les confrères doivent se référer pour connaître et, surtout, vivre selon les voeux qu'ils ont prononcés un jour. L'Instruction ne veut pas se substituer ou déplacer ces documents: elle tente de les expliquer et d'en déployer toute leur richesse.

L'Instruction, de même que la "Ratio Formationis" pour le Séminaire Interne, la "Ratio Formationis Vincentiana" pour le scolasticat de la Congrégation, "Frères pour la Mission", "Pouvoirs du Supérieur Général et des Visiteurs" en ce qui concerne les engagements missionnaires et autres documents qu'il n'est pas besoin d'énumérer reçoivent leur lumière propre d'un contexte particulier dans la Congrégation de la Mission. Une fois clôturées les Assemblées qui eurent à rédiger les Nouvelles Constitutions, les suivantes, celles de 1986 et celle de 1992, eurent à prendre des décisions pour expliciter certains points des Constitutions, en vue de la publication de certains documents. L'Instruction se présente donc dans ce même contexte et avec une finalité semblable à celle des documents que nous venons de citer et parut après la promulgation des Nouvelles Constitutions.

D'un autre côté, l'Assemblée Générale de 1992, dans sa "Lettre aux Confrères", demandait à tous de s'engager à "vivre les conseils évangéliques et les cinq vertus en cherchant à les approfondir". En somme, ce que voulait l'Assemblée c'était indiquer quelques moyens de manière à revitaliser la dimension théologique et spirituelle de la Congrégation de la Mission. C'est dans ce contexte, et avec la même finalité, que cette Instruction voit le jour.

Quelques caractéristiques de l'Instruction.

Si nous voulons signaler quelques caractéristiques, ou traits particuliers, de l'Instruction, il faut souligner les suivants :

- *Valeur christologique des voeux.*

L'Instruction fait fréquemment allusion à ce qui est le fondement de tout, c'est-à-dire à Jésus-Christ et à l'Évangile. Celui qui prononce des vœux prend en charge, de manière volontaire, des valeurs christologiques et évangéliques. Le missionnaire déclare vouloir suivre, sa vie durant, Jésus-Christ, évangéliste des pauvres, chaste, pauvre, et obéissant. La motivation ultime, pour assumer les conseils évangéliques et les vœux, se trouve dans l'exemple et dans l'enseignement de Jésus-Christ.

- *Valeur vincentienne des vœux.*

Dans les pages de l'Instruction, l'on trouve fréquemment, et de manière répétée, l'allusion à Jésus-Christ, tel que le voyait saint Vincent. "Jésus-Christ est la Règle de la Mission" (XII, 130 / XI, 429). Qui plus est, saint Vincent voulut, dès le début, que les missionnaires s'engagent, leur vie durant, à suivre Jésus-Christ, dans ce qu'il fit et de la manière dont il agissait, dans la pauvreté, la chasteté, et l'obéissance. L'Instruction prend en compte la tradition historique de la Congrégation de la Mission.

- *Valeur missionnaire des vœux.*

Quelqu'un a qualifié les vœux de la Congrégation de "vœux pour la Mission". En feuilletant les pages de l'Instruction, nous remarquons que, souvent, il est fait allusion aux vœux pour servir..., des vœux pour évangéliser..., des vœux orientés vers la fin de la Congrégation de la Mission. Autrement dit, les vœux n'ont pas en eux-mêmes leur fin, mais ils trouvent leur sens dans l'engagement du missionnaire vis-à-vis de Dieu et de l'évangélisation des pauvres. C'est pourquoi, ils contiennent une grande valeur missionnaire.

- *Fonction prophétique des vœux.*

Dans l'Instruction, la référence à la culture de notre temps est fréquente. Notre monde est marqué par des changements rapides et profonds. Valeurs et contre-valeurs se mêlent et cohabitent. L'Instruction, dans ses cinq premiers chapitres, met en évidence la valeur prophétique des vœux. Pour paradoxal que cela apparaisse, les vœux assumés par le missionnaire le libèrent des intérêts personnels pour suivre Jésus-Christ dans sa mission. Pour une bonne part, c'est là que réside, selon l'Instruction, leur valeur prophétique. A l'intérieur de la culture et du monde qui sont les nôtres, ils rendent évidente la logique et la sagesse divine, distinctes de la logique et de la sagesse humaine.

- *Un fait nouveau dans l'Instruction.*

Permettez-moi de faire allusion à un fait nouveau dans l'Instruction. Partant de ce que voulait l'Assemblée Générale de 1992, le vœux de stabilité a fini d'occuper la dernière place dans la classification générale, comme cela se voit dans le chapitre III des Constitutions, pour venir occuper la première. Ce déplacement par lui-même met en évidence un fait: le vœux de stabilité est propre et caractéristique de la Congrégation de la Mission. Comme le dit explicitement l'Instruction, ce vœux

"donne un sens missionnaire aux autres conseils évangéliques et oriente toutes les énergies du missionnaire vers l'évangélisation des pauvres".

- *Usage de l'Instruction.*

Les exemplaires de l'Instruction sont arrivés aux Provinces. Quel usage devrions-nous en faire ?

Aujourd'hui, une chance nous est offerte, en même temps que nous sommes menacés d'un danger. Nous disposons de nombreux et magnifiques documents ecclésiastiques, et de la congrégation. Mais, quotidiennement, la tentation est grande de ne pas les lire et de ne pas les prendre en compte.

On a dit que dans les années qui ont suivi le Concile Vatican II, les vœux de la Congrégation de la Mission, malgré le boom des publications vincentiennes, n'ont pas eu autant d'écho que, par exemple, les cinq vertus, ou d'autres éléments de notre spiritualité. Voilà pourquoi, on devrait les traiter de manière privilégiée. Après tout, les vœux font partie de notre spiritualité, depuis les origines mêmes de la Congrégation.

Le Père Général, dans sa lettre d'introduction, demande aux Visiteurs qu'ils fassent parvenir un exemplaire de l'Instruction à chaque missionnaire. Il faudrait aussi, comme le dit encore le Père Général, que nous adoptions tous une aptitude humble et réceptive d'écoute; que nous sentions le besoin, à nouveau, de découvrir la fraîcheur et la valeur des conseils évangéliques et des quatre vœux, de manière à assurer notre fidélité à la parole donnée au Seigneur et aux pauvres. Enfin, il conviendrait de nous dépouiller des obstacles qui nous empêchent d'incarner dans notre monde personnel et communautaire la spiritualité des vœux. La publication de l'Instruction nous offre l'occasion de commencer un temps fort de renouvellement. A mon sens, il faudrait profiter de l'Instruction pour donner, dans les années à venir, une impulsion nouvelle à la réflexion sur les vœux dans la Congrégation de la Mission.

De manière particulière, l'Instruction devrait être un objet d'étude dans les Séminaires Internes et dans les Scolasticats des diverses Provinces. Elle a donc un intérêt particulier pour les formateurs et pour ceux qui sont en formation.

Pour conclure, permettez-moi de formuler deux observations. L'Instruction a essayé, à tout moment, d'être fidèle à l'évangile et à la Tradition Vincentienne sans, pour autant, négliger d'observer et d'écouter les messages de la culture actuelle. Il revient, cependant, aux missionnaires dans les divers lieux du monde, de poursuivre la réflexion sur les vœux, en harmonie avec leur propre contexte culturel et à l'aide d'une inculturation juste et efficiente.

L'Instruction a été publiée, pour le moment, en trois langues. Il à souhaiter que les Conférences de Visiteurs, ou chaque Visiteur en particulier, prennent la responsabilité de la version en leur langue respective, par exemple, en portugais, italien, polonais, allemand, slovène, hongrois, etc...